Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201931-20261006-2026D505-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Affichage : 09/10/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Loire
MAIRIE de ROZIER EN DONZY

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 octobre 2026

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 14 **Convocation en date du :** 02 octobre 2026 **Affichée le :** 02 octobre 2026	Le six octobre deux Mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. **Présents** : BANCEL Béatrice, BEAUGENT Marlène, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Maryline, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, LEROI Nicolas, OBLETTE Sandra, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne, VIAL Pierre-Alexandre **Absents excusés** : **Secrétaire de séance élu** : BEAUGENT Marlène

N° 2026D505	**REVISION AUTORISATIONS D'ABSENCES POUR EVENEMENTS FAMILIAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un nouveau décret du 9 juillet dernier impose de réviser les droits d'autorisations spéciales d'absences accordés au personnel pour certains évènements familiaux. Ce décret entrera en vigueur le 1er janvier 2027.

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir le nombre de jours suivants :

Types d'évènements	Nombre de jours octroyés (proratisé en fonction du temps de travail)
Mariage ou PACS	**5**
Naissance ou adoption	**3**
Décès	
du conjoint	**5**
des enfants de plus de 25 ans	**12**
des enfants de moins de 25 ans	**14**
des parents, des frères et sœurs, des beaux-parents	**3**

Il est également précisé que les autorisations seront accordées sur présentation d'un justificatif et que l'évènement donnant lieu à la demande sera inclus dans les dates sollicitées (non fractionnables)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer les autorisations spéciales d'absences au personnel, à l'occasion de certains évènements familiaux, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

PRECISE que les autorisations seront accordées sur présentation d'un justificatif et que l'évènement devra être inclus dans les dates sollicitées.

La Secrétaire de Séance
BEAUGENT Marlène

ROZIER EN DONZY, le 07/10/2026
Signé : le Maire, Didier BERNE

MAIRIE DE ROZIER-EN-DONZY 42810 (Loire)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355